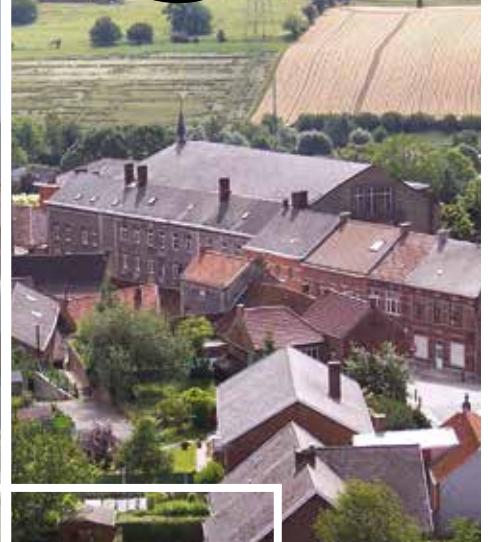


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Novembre 2022



n°191

sommaire



ECLAIRAGE PUBLIC



TRAVAUX



PADEL

EDITO

Au cours du précédent éditorial, je vous ai fait part des nombreux défis que nous devons relever en cette fin d'année et surtout pour l'année prochaine.

Comme la plupart de nos concitoyens d'ailleurs.

C'est dans cet esprit que nous avons présenté une modification budgétaire n°2 pour l'année en cours. Cette dernière modification budgétaire a surtout comme intérêt d'ajuster nos prévisions pour la fin de l'année.

Elle était donc importante car elle tenait compte des différentes augmentations salariales et autres.

Nous nous attendions à beaucoup de questions sur les chiffres, les perspectives, les politiques à mener, et là rien, pas une seule question sur la modification budgétaire, mais un flot de critiques sur les avis de notre Directrice générale et de notre Directrice financière, les deux personnes qui ont la possibilité et même l'obligation de remettre un avis objectif, et non politique, sur les différents budgets et les modifications budgétaires.

Ce peu de questionnement prouve que la politique que nous menons depuis plusieurs années paie et nous permet de maintenir la tête bien au-dessus de l'eau.

Le contrôle permanent des dépenses, le recours

systématique aux subsides depuis 4 ans, la mise en réserve de plus de deux millions d'euros ainsi que des provisions vont nous permettre, d'une part de répondre aux défis actuels, mais d'autre part de continuer à préparer l'avenir.

Regardez les différents travaux en cours (collecteur, égouttage, zone d'immersion temporaire, paddle) et ceux qui démarrent en cette fin d'année (3 nouvelles classes à l'école communale d'Ittre, le Centre administratif) sont des investissements sur notre commune représentant rien qu'en 2022 plus de 5.000.000 d'euros dont 3.400.000 de subsides sans oublier les nombreux travaux effectués sur fond propre par nos services communaux.

Ceci n'est que la partie visible et matérielle de la gestion communale.

Il ne faut pas oublier tous les autres aspects: Enseignement, Culture, Commerçants, Aînés, CPAS... qui font aussi l'objet d'une attention particulière.

Nous préparons actuellement le Budget 2023.

Ce sera un budget sobre qui grâce aux mesures prises antérieurement

continuera à répondre à vos attentes, à rassurer notre personnel pour son emploi, maintiendra des services efficaces mais aussi soutiendra nos concitoyens qui en ont besoin.

Un peu d'optimisme dans ce monde de grisailles, cela fait du bien. Vous ne trouvez pas ?

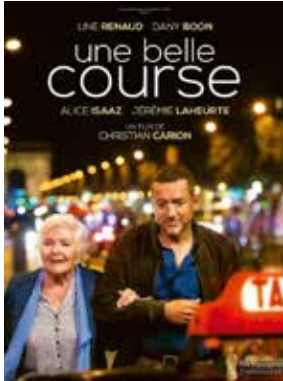
> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre





SENIORS AT THE MOVIES

Ticket: 10,95€
Séance dès 13h30



Le mardi 15/11/2022



Le mardi 13/12/2022

Informations et réservations:

Commission des aînés - Arthur Deghorain: 0475 59 86 05



MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

Comme chaque année au mois de novembre, des manifestations patriotiques auront lieu sur la Commune d'Ittre avec la présence de nos anciens combattants. Nous avons donc le plaisir de vous communiquer le calendrier, qui est le suivant :

LE MERCREDI 09 NOVEMBRE 2022 :

Cortège avec la Flamme du Souvenir aux monuments des communes de l'entité. Remise de la Flamme du Souvenir à la section de et à Oisquerq, vers 15h00. Départ du plateau du Tram de Virginal à 13h.

- 13h00 : Virginal
- 13h30 : Haut-Ittre
- 14h00 : Ittre

LE VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022 :

Commémoration de l'Armistice :



HAUT-ITTRE : 09h00, Messe suivie du dépôt de fleurs au monument, accompagnés du No Man's Band

ITTRE : 10h00, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution, accompagnés du No Man's Band

VIRGINAL : 10h30, Messe, dépôt de fleurs au monument et allocution, accompagnés du No Man's Band

Nous espérons vous y voir nombreux.

ACTION INVENTORI'HAIE



Depuis quelques années, les plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train, boostées par le projet « Yes, we plant »

de la Ministre de l'environnement mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes.

En effet, plus les changements environnementaux (notamment liés aux changements climatiques) se font sentir, plus l'arbre et les services écosystémiques qu'il rend semblent importants.

Malheureusement, face à cet engouement, l'approvisionnement en plants peine à suivre.

Cela s'explique, entre autre, par le fait que la récolte des

graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile, notamment parce que la ressource est très dispersée sur le territoire.

Face à cette difficulté, l'AWAF asbl, l'asbl centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolés...) d'espèces ligneuses indigènes : l'action « Inventori'haie ».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de nous signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines.

Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé « observations.be », accessible via la page internet du programme « Yes, we plant ». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la

sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille...) ainsi que des photos.

Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations (haies, buissons, lisières...) anciennes et peu taillées...). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site.

A vous, promeneurs et amoureux de votre commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

AWAF asbl - Géraud de Streel - 0492 39 37 18 - <https://www.awaf.be/> ou Centre de Michamps asbl - Florentin Reginster - 0484 81 33 59 - <https://centredemichamps.be/>



BUDGET PARTICIPATIF

Ça y est, les lauréats du budget participatif de la Commune d'Ittre sont connus !

Les 3 projets retenus par le comité de sélection entrent dans l'enveloppe budgétaire prévue par la Wallonie et la Commune dans le cadre du Budget participatif.

Ils seront donc tous les 3 réalisés dans le courant des deux prochaines années !

1. L'achat de matériel pour le Repair Café d'Ittre
2. La création d'une piste de pétanque à Haut-Ittre
3. Le réaménagement de la plaine de jeux de Fauquez

Envie d'en savoir plus sur les projets ?

Rendez-vous sur :
<https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ittrre>
ou scannez ce Qr code



HALLOWEEN EST DE RETOUR AU J3 !!!

Toiles d'araignées, zombies, guirlandes effrayantes...

Les jeunes ont redécoré leur local aux couleurs d'Halloween, sans oublier les incontournables citrouilles horriblement creusées pour l'occasion !





ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LANCEMENT DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES

Après la décision du Gouvernement wallon d'activer l'extinction de l'éclairage sur les autoroutes wallonnes depuis le 19 septembre, c'est le gestionnaire de réseau ORES qui a proposé aux communes dont il gère le réseau d'éteindre l'éclairage public sur leur territoire entre minuit et 5h00 du matin.

Vous avez peut-être déjà vu cette image : vue de



l'espace durant la nuit, la Belgique brille de mille feux comparé à d'autres pays.

L'éclairage des autoroutes en est principalement la cause mais le réseau

secondaire y est aussi pour beaucoup.

Ce problème interpelle déjà en matière de pollution lumineuse et d'émission de gaz à effet de serre mais aujourd'hui, avec l'inflation des prix de l'énergie, cette problématique prend une nouvelle dimension.

Un vaste programme de modernisation baptisé e-LUMin lancé en 2017 consiste à équiper l'ensemble du parc d'éclairage wallon par des luminaires LED d'ici 2030. A Ittre nous atteignons actuellement 15% du parc équipé de cette technologie ce qui est également la moyenne régionale.

Les avantages sont, bien-sûr, une moindre

consommation mais aussi une moindre pollution lumineuse car le flux de lumière est concentré vers la zone à éclairer. La technologie LED permet également de diminuer l'intensité lumineuse en fonction de celle du trafic (par programmation ou détection) ce qui diminue encore la consommation électrique mais augmente aussi la durée de vie des luminaires.

Un dernier avantage est la qualité de l'éclairage : le rendu des couleurs est bien meilleur que celui fourni par les lampes au Sodium (lumière orange) encore présentes en grande majorité en Wallonie.

Les possibilités d'extinction complète ou partielle de l'éclairage public en milieu de nuit (0h00-05h00) existent déjà et s'appliquent dans certaines communes mais se heurtent à l'aspect sécuritaire des citoyens dans les autres.

L'éclairage public amène indéniablement un « sentiment de sécurité » auprès de la population sans que cela ne se justifie réellement.

Plusieurs études tendent à démontrer, statistiques à l'appui, que l'obscurité n'augmente ni le nombre d'accidents de la route ni les actes de délinquance.

Au contraire, les accidents sont souvent moins graves par le fait que, sans éclairage, les usagers conduisent plus prudemment et l'obscurité complique d'avantage les actes de délinquance.

Dans certaines situations, c'est l'investissement nécessaire à la mise en place d'une extinction partielle



afin de maintenir éclairé certaines zones à risques (rond-point, carrefour) qui pose un problème.

Dans le contexte de crise énergétique que nous traversons tous actuellement, la proposition du gestionnaire de réseau est une extinction totale de l'éclairage à charge des communes (ceci n'inclut pas, pour l'instant, les autoroutes, les routes nationales et régionales) de 0h00 à 5h00 pour une période allant du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Cette crise nous impose à tous de limiter notre consommation énergétique. Tant pour limiter nos dépenses que pour éloigner le risque de pénurie en fin d'hiver.

C'est pour cela que la commune d'Ittre, comme la majorité des autres communes, décide de participer à cette opération.

Ainsi, en dehors de certaines voiries ne dépendant pas de la commune, **l'ensemble de l'éclairage du territoire s'éteindra donc dès minuit pour se rallumer à 05h00 à partir du 1^{er} novembre 2022.**

PREMIÈRE MARCHÉ POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



La première marche pour le bien-être animal a eu lieu ce samedi 22 octobre.

Un parcours de plus de 7km avec les compagnons à 4 pattes et l'occasion également de prendre du bon air en famille tout en étant l'occasion pour beaucoup de partager et discuter autour de la thématique du bien-être animal.

Lors de cet événement, les participants pouvaient rencontrer des professionnels de terrain : les Amis des Animaux, Hoops Dog, Natagora, Animastyle, Natur'horses.

Grâce à cette première édition, nous reverserons la somme de 280 euros à l'ASBL les Amis des Animaux pour

soutenir leur mission.

Le bien-être animal est une thématique récente dans les préoccupations politiques mais existe depuis bien longtemps dans l'esprit des citoyens.

Nous avons à cœur de persévérer pour informer et sensibiliser de manière ludique et constructive.

Nous espérons pouvoir réitérer l'expérience.

Un énorme merci aux participants et aux bénévoles qui ont encadré l'organisation.

Amandine Drossart

Pour le conseil consultatif du bien être animal



DISTRIBUTION D'ARBRES, DE PLANTS POUR LES HAIES ET DE PETITS FRUITIERS

le samedi 26 novembre 2022 de 9 h à 12 h
Parking du centre de Virginal

OPÉRATION «UN ENFANT, UN ARBRE»

Plantation d'un arbre à l'Avenue du Pré de l'Aite par les parents dont l'enfant est né dans l'année,

le dimanche 27 novembre 2022 à 11 h

INFORMATIONS: M-J Arias: 067/79.43.49 - mj.arias@ittre.be



BALADE AUX CHAMPIGNONS DE CE 2 OCTOBRE 2022



Notre guide nature, Céline Deléglise des Cercles naturalistes de Belgique, a su avec beaucoup d'entrain, animer petits et grands amateurs de champignons. Et cela avec une pluie soutenue qui ne nous a pas quitté pendant toute la balade.



Les courageux participants ont bravé le mauvais temps pour en apprendre un peu plus sur les champignons forestiers du Bois des Nonnes et même en cueillir quelques spécimens de cèpes comestibles, sous contrôle du spécialiste en mycologie qui accompagnait Madame Deléglise.



PRESSE FRUIT



Un pressage de fruits a été organisé ce 2 octobre, avec la collaboration de la commune (entre autre l'évacuation de la pulpe par Fabrice Bontet du service travaux et la mise à disposition de l'eau et de l'électricité), et l'entreprise PE Pi Pom qui a effectué le pressage jusque 22 heures du soir pour satisfaire les nombreuses demandes.



LABEL COMMUNE PÉDESTRE ET SEMAINE DES SENTIERS,

La Commune d'Ittre a reçu le label commune pédestre avec une Basket d'or.

En juin dernier, nous avons rentré notre candidature pour l'obtention de ce label, grâce à une collaboration entre le service mobilité, le Siti et l'échevinat de la mobilité.

Notre commune compte un nombre important de sentiers en activité.

Ceux-ci étaient et sont régulièrement utilisés, mais beaucoup d'entre eux sont assez méconnus de beaucoup de gens.



Les élèves de l'école communale de Virginal ont participé à une action de parrainage de sentier,

avec l'ASBL Tous à pied. Ils ont pris le sentier 100 qui part de la rue Bierny et atterrit à la rue du Rouge Bouton. Les élèves ont pour mission d'entretenir, de mettre des nichoirs et de semer des arbres et fleurs dans ce sentier.

Pendant la semaine du sentier, deux activités ont eu lieu :

- La balade nature organisée par le Siti et la commune, celle-ci avait pour but de découvrir le bois des Rocs et suivre la balade n°8. Avec la participation de M. David Michelante (géologue) et pas moins de 30 personnes.



- Le nettoyage des sentiers par « les sentiers 13 » en collaboration avec la commune.



«Le sentier Francisse» à Virginal et «le sentier de la maison du garde» à Haut-Ittre ont été rafraichis par une poignée de bénévoles.

Dés début 2023, la réouverture des sentiers sera mise en œuvre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez des soucis lors de vos balades sur nos sentiers.





LES TRAVAUX DU MOIS D'OCTOBRE

PEINTURES À L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE :

Le service travaux a repeint la classe n°15 de l'école communale d'Ittre pendant les congés d'automne.



ASPHALTAGE DU MARCHÉ COUVERT À HAUT-ITTRE :

Le service travaux a réalisé entièrement les travaux d'asphaltage de l'accès au marché couvert. Réalisation d'une voirie de 3.2m de large sur 93m de longueur en deux couches d'asphalte délimitées par des bordures.



Réaménagement de la zone en pavé (50m²) avec ralentisseur intégré.



Réaménagement des abords, parking et entrées aux commerçants. Création de deux drains de chaque côté de la voirie ainsi que le remplacement et redimensionnement des deux avaloirs.

Un gros chantier réalisé avec succès par l'équipe du service travaux et qui a été en partie financé par la province.

INSTALLATION D'UN PARCOURS

SENIORS : Installation de 5 dispositifs de «street workout» avec validation par un organisme agréé. Cette initiative du comité des aînés permettra aux jeunes et moins jeunes de pratiquer du sport en plein air au niveau du contournement à Ittre. Merci à toute l'équipe du service travaux pour ce bel aménagement.



PRÉPARATION DES CIMETIÈRES POUR LA TOUSSAINT :

Le service travaux s'attèle à rendre les cimetières le plus agréables possible pour la Toussaint.

Nous en profitons pour rappeler aux citoyens que le cimetière d'Ittre est en pleine refonte pour le passage en «cimetière vert».



Ne vous y méprenez pas, il n'est pas délaissé, les bordures ont été posées et au printemps il sera aménagé et planté.

Nous avons également laissé une bande entre les tombes et les bordures ce qui permettra aux citoyens de déposer leurs fleurs.

Nous prenons également soin de nos anciens combattants: du gravier du jura est déposé sur les tombes ce qui limitera l'entretien et rendra

l'endroit plus propre.

INSTALLATION D'UNE CLÔTURE POUR SÉCURISER LES ENFANTS DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL :

Nos ouvriers ont réalisé le démontage de l'ancienne clôture et l'installation d'une nouvelle sur une longueur



de 40m.

ENGAZONNEMENT ET TAILLES :

Le service travaux a réengazonné les zones endommagées suite aux sécheresses et aux festivités. Nous avons également terminé les tailles de haies.



CRÉATION DE DEUX CLASSES À L'ÉCOLE COMMUNALE DE ITTRE :



Les travaux de démolition ont commencé à l'école communale d'Ittre. Le projet consiste en la construction de 3 classes dont 2 supplémentaires.





DONNERIE «SPÉCIAL ENFANTS»

La donnerie aura lieu le samedi 26 novembre 2022, salle Planchette à Ittre

- de 13h à 14h: sur inscription et réservé aux Ittrois.
- à partir de 14h: accès libre

Dans le cadre de cette donnerie «spécial enfants», la Commune organise depuis plusieurs semaines **une collecte de jouets en super état.**

Ceux-ci seront donnés aux enfants de la Commune ...

Pour que le sac du Grand Saint soit assez rempli et qu'il puisse gâter tous les enfants sages, nous continuons à récolter vos dons **TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS ENTRE 9H À 15H** (service extrascolaire, à l'arrière de la commune) ainsi que **LE VENDREDI 25 NOVEMBRE, ENTRE 16H ET 19H** à la salle Planchette à Ittre.

Pour tous renseignements, contactez:

Mme Sylviane Bontet : 067/77.27.88
0472/48.10.07 - s.bontet@ittre.be ou
Mme Fabienne Mollaert : 0474/23.12.64
f.mollaert@ittre.be.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ITTRE VOUS PRÉSENTE



La donnerie «spécial enfants»

Samedi 26 novembre 2022
Salle Planchette à Ittre

Une « donnerie » Kesaco?

Quelque chose ne me sert plus mais peut servir à d'autres ? → **Je ne jette pas, je donne !**
Je cherche quelque chose ? → **Je n'achète pas, je trouve !**

Vous souhaitez faire le bonheur des enfants et de leurs parents ?
Venez déposer vos dons, soit :

- À la commune (service extrascolaire), les **mardis** ou les **vendredis** entre 9h et 15h.
- À la salle planchette le **vendredi 25/11** de 16h à 19h.

FÉLICITATIONS À NOS JUBILAIRES ! NOCES DE PLATINE: 70 ANS DE MARIAGE



Monsieur et Madame Philippe et Marcelle Blairon-Delporte

14 NOVEMBRE : JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Le diabète se voit-il dans les yeux ? La maladie ne toucherait pas les végétariens ? Et les enfants, sont-ils épargnés par le diabète ? Comment distinguer le vrai du faux ? Nous vous proposons de tester vos connaissances grâce au quiz de l'Association du Diabète !

On distingue le diabète de type 1 qui est une maladie auto-immune : l'organisme produit des anticorps qui vont détruire les cellules du pancréas productrices de l'insuline. Ce diabète apparaît le plus souvent chez des personnes jeunes, de façon fulgurante. Son traitement repose sur des injections quotidiennes d'insuline, associées à une alimentation équilibrée et à une activité physique régulière.

Le diabète de type 2 quant à lui est davantage induit par notre mode de vie. Même si une prédisposition familiale ou ethnique n'est pas à exclure, une mauvaise alimentation, le surpoids et la sédentarité constituent des facteurs de risque importants de développer la maladie. Dans le diabète de type 2, le pancréas produit toujours de l'insuline mais celle-ci est moins efficace du fait notamment de la présence de tissu adipeux (graisse) au niveau abdominal. Le taux de sucre ou glucose sanguin (glycémie) libéré lors de la digestion des aliments reste alors élevé et c'est l'hyperglycémie. Le pancréas compense cette situation en produisant davantage d'insuline mais après plusieurs années d'hyperglycémie chronique, il finit par s'épuiser. Ce type de diabète apparaît généralement chez des personnes de plus de 40 ans mais on l'observe aussi chez des enfants et des adolescents obèses. Une enquête de santé nationale

publiée en 2018 a ainsi révélé que près de la moitié des Belges âgés de plus de 18 ans était en surpoids et 16 % était obèse. Le diabète de type 2 constitue donc un véritable enjeu de santé publique.

Suis-je diabétique sans le savoir ?

C'est l'une des caractéristiques du diabète de type 2. Il s'installe insidieusement, à bas bruit, sans que l'on s'en rende compte. On ne ressent aucune douleur particulière et il est souvent diagnostiqué par hasard, lors d'une prise de sang. Certains signes peuvent pourtant vous alerter : soif intense, envie fréquente d'uriner, une perte de poids importante et inexplicable, des vomissements et douleurs stomacales, des infections fréquentes ou encore une lente guérison des plaies. Dépister la maladie le plus tôt possible est pourtant essentiel. Si le diabète n'est pas du tout ou mal traité, si les glycémies ne se normalisent pas, des complications peuvent apparaître plus ou moins rapidement, qui peuvent altérer significativement la qualité de vie de la personne qui en est atteinte. Plusieurs organes peuvent être touchés : le cœur, les artères, les reins, les yeux, ou encore les pieds. Infarctus, accident vasculaire cérébral, thrombose, insuffisance rénale, cécité, douleurs neuropathiques voire amputation des membres inférieurs, constituent les complications les plus graves. Toutefois, une personne atteinte de diabète, avec une prise en charge correcte, peut mener une vie presque normale.

Le diabète de type 2 n'est toutefois pas une fatalité. Il est possible de le prévenir ou d'en retarder l'apparition en

ASSOCIATION DU DIABÈTE
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE DIABÉTOLOGIE
PRÉVENIR - SOUTENIR - RASSEMBLER

LE DIABÈTE se voit-il dans les YEUX ?

La maladie ne toucherait pas les végétariens ?
Et les enfants, sont-ils épargnés par le diabète ?
Distinguez le vrai du faux, faites le quiz !

QUIZ.DIABETE.BE

ou scannez le code QR

prenant quelques précautions simples liées au mode de vie : adopter une alimentation saine et éviter la sédentarité.

Rendez-vous sur Quiz.Diabete.be

Beaucoup d'idées reçues circulent encore au sujet du diabète. Comment reconnaître le vrai du faux ? Testez vos connaissances en participant au quiz de l'Association du Diabète !

Accès direct via ce Qr-Code :





LES ACTIVITÉS DE LA RCA SPORT'ITTRE

GRANDE NOUVEAUTÉ À SPORT ITTRE : TERRAINS DE PADEL !

Depuis début septembre, la construction des deux terrains couverts de padel a débuté sur le site du complexe sportif de Virginal. Nous vous invitons à consulter la page Facebook de Sport Ittre pour consulter l'album du chantier.

Si vous êtes intéressé par la pratique de ce sport en plein essor, vous pouvez retrouver



toutes les informations pratiques sur notre site internet (www.sport-ittre.be).

N'hésitez pas à nous contacter : sportittre@ittre.be – 067/79.10.34.

VACANCES D'HIVER: STAGES POUR ENFANTS !

Durant les prochaines vacances d'hiver, le complexe sportif de Virginal accueillera deux stages pour enfants.

Durant la première semaine, du lundi 26 au vendredi 30 décembre, un stage de karaté sera organisé par le Karaté Club Mawashi Virginal.

Durant la deuxième semaine, du lundi 2



au vendredi 6 janvier, un stage de futsal sera organisé par le MFC Futsal Academy. Retrouvez toutes les informations sur ces stages sur www.sport-ittre.be.



EXPRESSION POLITIQUE IC

LE PROJET DE BIBLIOTHÈQUE EST REFUSÉ : LE COMBAT CONTINUE.

Le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a refusé le 5 septembre le permis d'urbanisme pour la nouvelle bibliothèque dans le centre de Ittre.

Les groupes IC et PA se sont opposés de manière ferme mais constructive et créative à un projet en rupture totale avec l'harmonie architecturale du centre de notre village. Et totalement inadéquat en termes d'accessibilité et de sécurité.

A cet effet, nous avons mobilisé une forte participation citoyenne. Ce succès s'est illustré à l'occasion d'une exposition tenue les 15 et 16 octobre 2021. Cette exposition présentait en photos, en arguments et en chiffres la comparaison entre le projet du Collège communal et le projet alternatif de l'opposition PA et IC.

Présenté au Conseil communal du 16 novembre 2021, le projet alternatif permettant, notamment, une économie de 300.000€, n'a bénéficié de la part des neuf conseillers communaux de la majorité EPI-MR que d'un silence assourdissant.

Pourtant, les courriers d'opposition lors de l'enquête publique ont été nombreux et l'avis défavorable émis par le fonctionnaire délégué reprend nombre de ces remarques de citoyens soucieux des projets économes et respectueux de la ruralité dans le développement de notre commune.

Ainsi, le Fonctionnaire délégué constate que le projet du Collège communal « est sans rapport aucun avec le contexte du bâti existant » qui est de type unifamilial et à caractère rural ; « que les parements en brique participent à l'aspect monolithique du projet » ; que ses proportions et son aspect monolithique écrasent les bâtisses environnantes ». Le Fonctionnaire délégué conclut son refus du projet en considérant que « celui-ci est en rupture totale avec le contexte environnant dans lequel il est envisagé ».

Malgré cette critique sévère et rigoureusement argumentée, le Collège communal a décidé de faire appel de cette décision de refus.

Cependant, forts de ce refus et des remarques très constructives des citoyens, les groupes IC et PA vont continuer à se battre pour que le projet de nouvelle bibliothèque - nécessaire au développement du village - soit raisonnable en termes de taille et de dépenses. Ce projet doit également s'intégrer dans le centre du village et répondre aux normes d'accessibilité et de sécurité indispensable pour ce type de lieux.

C'est pourquoi, les groupes PA et IC vont présenter le projet alternatif de bibliothèque au Ministre pour montrer qu'un projet répondant aux critères financiers et aux attentes des citoyens est possible.

>Pour le groupe IC, Ferdinand Jolly



ATELIERS COUTURE

A l'initiative du Plan de Cohésion Sociale, les ateliers de coutures ont repris depuis le 16 septembre dernier.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur, quelques places sont encore disponibles !

La fine équipe de couturières travaille en ce moment sur la fabrication d'un kimono parfaitement dans l'air du temps...

Notre animatrice Stéphanie propose divers projets pour tous les niveaux.

Pour toutes informations et inscriptions, veuillez contacter directement le PCS à l'adresse suivante :

pcs@ittre.be



PERMIS DE CONDUIRE: FORMATION THÉORIQUE



La formation théorique complète et gratuite pour le permis de conduire, organisée en 2 jours par le PCS de la Commune d'Ittre, a connu un franc succès !



Le 29 septembre 2022: Remise des décorations et diplômes pour nos **policiers Ittrois** à la Zone de Police.



APPEL AUX CANDIDATS: CONSEILS CONSULTATIFS

Il reste des places au sein des conseils suivants:

- Conseil consultatif de la mobilité réduite
- Conseil consultatif de la solidarité internationale,
- Conseil consultatif des affaires sociales et des assuétudes
- Conseil consultatif de l'Économie, de l'Économie durable, de l'Emploi et des PME
- Conseil consultatif de la Jeunesse et du Sport
- Comité de pilotage du PAEDC

Vous êtes intéressé(e)s par ces matières et vous habitez Ittre? **N'hésitez plus, notre commune a besoin de vous !**

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
info@ittre.be ou
Commune d'Ittre, rue Planchette n°2 - 1460 Ittre.



AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au **067/79.43.25**,
- soit par mail via **population@ittre.be**
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune:

www.ittre.be

ou via ce QR-CODE:



Nous vous remercions
d'avance



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale



BELDRIVE: DEMANDEZ VOTRE PERMIS EN LIGNE !

Depuis le lundi 17 octobre 2022, les citoyens et citoyennes peuvent introduire leur demande de permis de conduire provisoire 18 mois (M18 - sans guide) en ligne, via l'application BelDrive.

Cette application permet de se déplacer une seule fois à la commune pour obtenir son permis de conduire. Le citoyen peut se connecter sur le site internet : <https://beldrive.apps.mobilif.fgov.be/> ou avoir accès à



l'application BelDrive via son smartphone en scannant le QR Code :

La demande est complétée par le citoyen ou la citoyenne en ligne mais la délivrance du permis devra se faire impérativement en personne pour être sûr de remettre le document à la bonne personne. En effet, un contrôle visuel est nécessaire. Aucune procuration ne sera donc acceptée.

Le paiement du permis commandé en ligne se réalise, lors de son retrait, à l'Administration communale.



ÉTAT CIVIL : du 22/09/2022 au 20/10/2022

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via population@ittre.be.

DÉCÈS

VLEUGELS AUGUSTA (19/05/1936 – 22/09/2022)

ZORZ NELLA (08/01/1951 – 22/09/2022)

DEVOS JEAN (06/07/1954 – 23/09/2022)

ADAM BÉATRIZ (25/07/1952 – 02/10/2022)

BACHOT GILBERTE (24/07/1926 – 02/10/2022)

LERMINIAU ARLETTE (14/01/1940 – 03/10/2022)

HANON LUC (12/12/1965 – 09/10/2022)

VANHAMME JEAN (18/12/1931 – 12/10/2022)

DEBECKER ELISABETH (06/12/1929 – 13/10/2022)

HURIAUX LUC (30/12/1952 – 16/10/2022)

VERHAGEN ODETTE (07/07/1932 – 16/10/2022)

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

16 NOVEMBRE 2022

CONSEIL COMMUNE-CPAS À 19 HEURES

CONSEIL COMMUNAL À 20 HEURES

en présentiel

SALLE PLANCHETTE

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**